

Pôle formations initiales  
Filière Assistant de service social – Promotion 2019

## **DC4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux**

**Responsable : Alessandro DI SOMMA**

### **Fiche technique Contrôle de connaissances des politiques sociales**

#### **I – Cadre réglementaire de l'épreuve**

##### **1 – Compétences ciblées par le référentiel de compétences**

Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018

#### **Bloc de compétences n°7 « Connaissance et analyse des contextes institutionnels »**

##### **Développer les dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles**

- Identifier les relations institutionnelles et interinstitutionnelles sur un territoire,
- Mobiliser les dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles,
- Développer les liens entre institutions et en mesurer les enjeux,
- Savoir être force de propositions.

##### **Développer des actions partenariales et en réseau**

- Constituer et animer un réseau d'acteurs,
- Travailler en réseau,
- Mettre en relation la personne avec des interlocuteurs adaptés,
- Partager son analyse avec les personnes, l'équipe et avec les partenaires adaptés dans le respect du secret professionnel,
- Identifier et analyser les enjeux d'un travail partenarial,
- Identifier les partenaires interinstitutionnels et les réseaux d'acteurs à tous les échelons territoriaux,
- Coopérer avec les partenaires interinstitutionnels et les réseaux d'acteurs à tous les échelons territoriaux,
- Argumenter et valoriser l'intérêt du projet dans sa dimension collective,
- Analyser les atouts et limites d'un territoire en lien avec une problématique,
- Analyser les positionnements et les stratégies des acteurs.

##### **Partager ses connaissances au sein d'une équipe et d'un réseau d'acteurs pluriprofessionnels et pluridisciplinaires**

- Mutualiser sa réflexion et sa pratique avec les professionnels de son institution et les acteurs du champ éducatif, social et médico-social,
- Savoir être force de propositions auprès des instances locales.

1/6

## 2 – Objectifs et attendus de l'épreuve

Vérifier la capacité du candidat à :

- « *Connaître et analyser un environnement institutionnel et à s'y situer*
- *Utiliser les ressources de l'environnement institutionnel* »

(annexe II de l'arrêté du 29 juin 2004 et circulaire du 27 mai 2005 – titre III.3 + circulaire du 31.12.2008).

Le candidat doit être en capacité de :

- Connaître les différentes politiques sociales nationales relatives à : **la lutte contre les exclusions, l'emploi - l'insertion professionnelle, le handicap, l'enfance – la famille, la jeunesse, le logement, le vieillissement / personnes âgées, la protection des personnes vulnérables, la santé, l'immigration, la lutte contre les discriminations,**
- Connaître et analyser l'environnement institutionnel, et s'y situer,
- Identifier les acteurs nationaux, régionaux, départementaux, locaux chargés de mettre en œuvre les politiques sociales et leurs missions respectives,
- Décrypter les principaux enjeux de ce partenariat,
- Définir son positionnement professionnel et faire valoir son expertise sociale dans ce cadre.

*« Cette épreuve s'articule autour de la vérification de 4 dimensions : connaître, comprendre, amorcer l'analyse et l'identification d'un positionnement en tant que professionnel spécifique et complémentaire, relevant d'une collectivité ou d'un organisme bien identifié »*

Note de cadrage de l'épreuve

A travers cette épreuve, il s'agit pour l'étudiant de se mettre en situation professionnelle dans un contexte institutionnel, qui permettra d'apprécier, **son implication et positionnement professionnel en lien avec des partenaires et sa connaissance des politiques sociales.**

**Précisions sur la forme de l'écrit :** L'écrit doit être clair, lisible, concis, structuré dans les idées qui sont développées, avec un respect des règles d'orthographe et de grammaire.

## 3 – Modalités de l'épreuve

Le sujet et l'épreuve sont fixés au plan régional en inter écoles avec les autres instituts de la Région Nouvelle-Aquitaine. **L'épreuve dure 4 heures, au mois de juin de la troisième année de formation.**

**Le sujet est composé de 3 questions,** avec un document support de 4 à 5 pages.

2/6

En s'appuyant sur les connaissances acquises, l'étudiant doit être en mesure d'analyser et de dégager les orientations possibles d'actions partenariales et le rôle spécifique de l'assistant de service social.

Les questions doivent être traitées dans l'ordre et les éléments de réponses à chaque question **ne doivent pas excéder 2.5 pages.**

Correction de l'épreuve assurée par l'un des deux profils :

- Une personne qualifiée ou un formateur,
- Un professionnel titulaire du diplôme d'état d'assistant de service social.

L'épreuve est notée sur 20 (**6 points par question + 2 points pour la forme**).

## **II – Dispositifs de préparation à l'épreuve**

### **1 – Calendriers et modalités**

- **Présentation de l'épreuve et du dispositif pédagogique** (2h),
- 5 entraînements programmés dans les conditions de l'examen : Travail sur table de 4 heures,
- **Le tableau de programmation est remis à la rentrée de septembre de la troisième année de formation.**

**Corrections des entraînements :**

- Assurées par 5 formateurs (1 permanent et 4 associés),
- Sur la base d'un corrigé (ne pas oublier de ramener le sujet de l'épreuve lors du temps de correction)
- Correction en travaux dirigés avec remise des copies notées par les correcteurs + échanges avec les étudiants (travail en 5 sous-groupes),
- Notation sur 20.

### **2 – Enseignements et activités contributifs à la préparation de l'épreuve**

- Enseignements théoriques : modules disciplinaires et thématiques,
- Conférences et ateliers de politiques sociales de 1ère année (Rencontres de services et production de dossiers collectifs),
- Démarche d'initiation au diagnostic territorial,
- Enseignements de professionnalisation : ISIC, ISAP,
- Stages,
- Lectures, recherches documentaires, participation à des séminaires...

### III – Méthodologie de l'épreuve

#### 1 – Méthodologie Générale

- **Lecture et compréhension du sujet :**
  - De quelle politique sociale est-il question ?
  - Quels sont les principaux acteurs à identifier ?
  - Dans quelle institution et service social dois-je m'inscrire ?
  - Quel est le public accueilli et la problématique ?
- **Faire appel à ses connaissances personnelles ainsi qu'aux textes en support**
- **Gérer le temps de l'épreuve** de façon à avoir le temps de bien traiter toutes les questions

#### 2 – Question 1 : étudier et analyser les politiques sociales

La formulation de la question peut varier selon les sujets : contexte d'émergence de la politique sociale, grandes orientations ou objectifs de cette politique, présentation d'une réforme, contexte sociétal...

➔ **Structurer sa réponse en fonction de cette formulation.**

*Exemple pour la présentation d'une réforme :*

- Les raisons de la « naissance » d'un texte législatif,
- Principes et grands axes du texte ou du dispositif antérieur,
- Causes ayant remis en question le texte ou dispositif antérieur,
- Nouveaux principes, objectifs et dispositions de la réforme.

**Attention !** Ne pas présenter une liste de lois et de dispositifs. Il s'agit de montrer comment ils évoluent dans le temps, se complètent, s'articulent, émergent. Il ne s'agit pas de tout écrire sur la politique sociale, mais d'effectuer des choix dans le contenu pour répondre le plus précisément à la question posée.

Possibilité de faire état de données démographiques, de noter la définition d'un terme ou d'un concept (par exemple : handicap, exclusion...)

#### 3 – Question 2 : identifier les acteurs, leurs missions et leurs articulations

**Présenter l'ensemble des acteurs concernés par la politique sociale, leurs missions et leur articulation.**

Il n'est pas souhaitable de développer l'intégralité des missions des acteurs, mais celles en lien avec la politique sociale concernée, ou le public concerné.

**Choisir un plan de réponse**, par exemple par niveau d'intervention des acteurs : niveau national, niveau régional, niveau départemental, niveau local

A la fin de la question, il faut donner un exemple en quelques lignes pour illustrer l'articulation d'au moins deux acteurs d'échelons territoriaux différents.

**Attention !** Ne pas présenter les acteurs sous forme de liste sans préciser leurs missions.

#### 4 – Question 3 : se positionner dans un travail partenarial

**A rédiger à la première personne !**

La question est contextualisée. Y répondre en précisant :

- **Les missions du service social** : polyvalence de secteur, en faveur des élèves, hospitalier... Inscription dans une équipe pluridisciplinaire et brève présentation de l'équipe.
- **Montrer ses capacités de méthodologie de projet** en annonçant chaque étape en l'illustrant et argumentant ses choix, dont :
  - **Le diagnostic** : quel est le contexte d'intervention (secteur rural ou urbain...) ? Le public concerné (Personnes âgées, personnes migrantes, personnes isolées...) et ses besoins ? Quelles sont les difficultés constatées ? (à l'occasion des entretiens individuels avec le public, des échanges avec l'équipe, les rapports d'activité, les schémas départementaux...). Ce diagnostic doit être partagé avec les partenaires.
  - **Les objectifs de l'action choisie et argumentation** : se projeter et décrire une intervention professionnelle menée en lien avec l'équipe et les partenaires sur la base du diagnostic partagé, au bénéfice des personnes, dans le respect de l'éthique et des règles de partage des informations.  
*Pour décrire l'action, par exemple : validation, taille et forme du groupe, calendrier, logistique, financement, animation... sans oublier la place des personnes concernées.*
  - **Choix des partenaires à argumenter** : **il faut faire apparaître un partenariat dans le projet choisi !**
  - **L'évaluation** : Enoncer comment cette action sera évaluée (une phrase ou très court paragraphe), ainsi que le rôle plus particulier que se donne l'étudiant ASS dans ce projet (animateur, coordinateur, médiateur, ...).

**Attention !**

- Faire appel à ses connaissances personnelles et ses expériences de stage,
- S'appuyer sur les documents joints.
- Possibilité de faire référence à des documents existants et présentant déjà un diagnostic (Schémas départementaux, travaux des observatoires départementaux et nationaux...etc.),
- Insister sur le positionnement professionnel et la spécificité des missions de l'assistant de service social (dimension éthique et déontologique).

## Critères d'évaluation pour l'écrit du contrôle de connaissances des politiques sociales

|                                                                                       | Indicateurs :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Note     |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
|                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | ... / 20 |
| Sur le Fond :                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | / 18     |
| QUESTION 1 : ETUDIER ET ANALYSER LES POLITIQUES SOCIALES                              | <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître la ou les politiques sociales ciblées et leurs dispositifs,</li><li>• Contextualiser ces politiques,</li></ul>                                                                                                                                                                    | / 6      |
| QUESTION 2 : IDENTIFIER LES ACTEURS, COMPRENDRE LEURS MISSIONS ET LEURS ARTICULATIONS | <ul style="list-style-type: none"><li>• Identifier les acteurs, repérer leurs missions et leurs dynamiques partenariales,</li><li>• Identifier les publics ciblés par la politique sociale,</li></ul>                                                                                                                               | / 6      |
| QUESTION 3 : SE POSITIONNER DANS UN TRAVAIL PARTENARIAL                               | <ul style="list-style-type: none"><li>• Se situer dans un environnement institutionnel,</li><li>• Mettre en œuvre un projet en partenariat,</li><li>• Mobiliser les personnes,</li><li>• Se positionner de manière adéquate et respectueuse des personnes.</li></ul>                                                                | / 6      |
| Sur la Forme :                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | / 2      |
| QUALITE DE L'EXPRESSION ECRITE                                                        | <ul style="list-style-type: none"><li>• Présenter un document structuré (lisibilité du document, structuration et forme de l'écrit, respect des consignes),</li><li>• Qualité de l'expression écrite (orthographe, syntaxe, ponctuation, style, vocabulaire professionnel)</li><li>• Concision et clarté de l'expression.</li></ul> | / 2      |